

**MODIFICATION DU RESULTAT : RESIDENCE AUTONOMIE LE TOUQUET**

DELIBERATION N° 74

Date : SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,  
Président du CCAS.

La totalité des charges de personnel de l'année 2024 de la Résidence Autonomie LE TOUQUET n'a pu être financée par le prix de journée. Les ressources et le niveau d'exécution du budget à cette période de l'année ne permettent pas de virements de crédits internes. Le besoin de financement complémentaire s'élève à 22 000 €.

Afin de faire face à ces charges incompressibles, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'avoir recours aux réserves financières inscrites au compte de gestion 2022, à savoir le report à nouveau excédentaire (compte 110, voir annexe) d'un montant de 310 934.05 € et d'en affecter 22 000 € au budget exécutoire 2022 pour le financement de ces charges de fluides.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE**

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application  
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée  
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 16/12/2023  
Le Maire-Président du CCAS

  
Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**

Samedi 16 décembre 2023 – 9h30

**Nombre de Conseillers en exercice : 13**

**Présents : 9**

Monsieur Dominique BAERT, Président  
Monsieur Benjamin CAILLIÉRET, Vice-Président

Mesdames, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Sarah NEYRINCK,  
Messieurs Patrick DUPONCHEEL, Claude LECLUSE, Pascal LUCAS, Christophe RICCI,

Administrateurs

**Absence excusée avec pouvoir : 03**

Françoise CLAIS  
Arlette ROUSSEL  
Veysal KIRAZ

**Absence excusée sans pouvoir : 01**

Laura DELPLANQUE

**Absence : 00**

**Président de séance :**

Monsieur Dominique BAERT, Président